



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À :**

Bid Receiving/Réception des soumissions

Procurement Hub | Centre
d'approvisionnement
Fisheries and Oceans Canada | Pêches et
Océans Canada

Email / Courriel : [DFO.tenders-
soumissions.MPO@dfo-mpo.gc.ca](mailto:DFO.tenders-soumissions.MPO@dfo-mpo.gc.ca)

**REQUEST FOR QUALIFICATIONS /
DEMANDE DE QUALIFICATION**

Comments: - Commentaires :

Title / Titre Réparation de la protection du littoral Musgrave Harbour, NL		Date 18 juillet 2023
Solicitation No. / N° de l'invitation 30004607		
Client Reference No. / No. de référence du client(e) 30004607		
Solicitation Closes / L'invitation prend fin At / à : 14 :00 EST (Eastern Standard Time / HNE (Heure Normale de l'Est) On / le : Août 2, 2023		
F.O.B. / F.A.B. Destination	Taxes See herein — Voir ci-inclus	Duty / Droits See herein — Voir ci- inclus
Destination of Goods and Services / Destinations des biens et services See herein — Voir ci-inclus		
Instructions See herein — Voir ci-inclus		
Address Inquiries to / Adresser toute demande de renseignements à : Marie-France Chrétien Email / Courriel: DFO.tenders-soumissions.MPO@dfo- mpo.gc.ca CC email / Courriel : marie-france.chretien@dfo-mpo.gc.ca		

Vendor Name, Address and Representative / Nom du vendeur, adresse et représentant du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. / No. de téléphone	Facsimile No. / No. de télécopieur
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor (type or print) / Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date



AVIS IMPORTANT AUX SOUMISSIONNAIRES

PROCESSUS DE SÉLECTION EN DEUX PHASES

Voici la première phase (phase 1) d'un concours à deux volets. La phase 1 évaluera les compétences de tous les soumissionnaires et la phase 2 invitera les soumissionnaires retenus à la phase 1 à transmettre une soumission financière pour le projet d'après les devis et les dessins. Une fois le contrat attribué au terme de la phase 2, la liste des soumissionnaires présélectionnés sera supprimée et aucun autre contrat ne sera attribué.

COMPTE RENDU

Tout soumissionnaire qui souhaite obtenir une séance d'explications doit contacter la personne dont le nom figure sur la page couverture de la demande de qualifications dans les 15 jours ouvrables suivant l'avis l'informant du résultat de l'invitation. Les explications fournies comprendront un exposé des points forts et faibles de la soumission, en rappelant les critères d'évaluation. La confidentialité des renseignements relatifs aux autres propositions sera préservée. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

MARCHÉ RÉSERVÉ CONDITIONNEL EN VERTU DE LA STRATÉGIE D'APPROVISIONNEMENT AUPRÈS DES ENTREPRISES AUTOCHTONES (SAEA) DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Il s'agit d'un appel d'offres ouvert. Toutefois, il sera réservé dans le cadre de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones (SAEA) du gouvernement du Canada si deux (2) soumissions ou plus ont été reçues par des entreprises autochtones certifiées selon les critères de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones (SAEA) et qui peuvent figurer dans le Répertoire des entreprises autochtones du gouvernement du Canada ([Répertoire des entreprises autochtones \(sac-isc.gc.ca\)](http://sac-isc.gc.ca)).

Si votre entreprise autochtone n'est pas encore inscrite au Répertoire des entreprises autochtones, veuillez le faire en cliquant sur le lien ci-dessus. Si la soumission d'au moins deux (2) entreprises autochtones est conforme aux conditions de la demande de propositions, l'autorité contractante limitera la concurrence à ces entreprises autochtones et ne tiendra pas compte de la soumission de toute entreprise non autochtone qui aurait pu être présentée.

Si les soumissions des entreprises autochtones sont jugées non conformes ou non recevables ou sont retirées, de sorte qu'il reste moins de deux (2) soumissions conformes d'entreprises autochtones, la soumission de toutes les entreprises non autochtones qui avaient présenté des soumissions seront alors examinées par l'autorité contractante.

LISTE DE SOUMISSIONNAIRES PRÉQUALIFIÉS

La liste des soumissionnaires préqualifiés de la phase 1 ne sera pas publiée. Un avis d'adjudication de contrat au soumissionnaire retenu de la phase 2 sera publié sur AchatsCanada.



INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

1. Il s'agit d'un processus de sélection en deux étapes. Les soumissionnaires répondant au présent processus de sélection doivent soumettre leur soumission en deux phases. La soumission à la phase 1 doit porter uniquement sur les compétences et l'expérience du soumissionnaire. Après l'évaluation des soumissions, les soumissionnaires seront informés de leur classement. Les soumissionnaires retenus pour la phase 2 recevront un appel d'offres par courriel pour l'évaluation financière relative par rapport à l'exigence.

2. **DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS** : Toutes les demandes de renseignements doivent être transmises à l'autorité contractante par écrit à DFOtenders-soumissionsMPO@dfo-mpo.gc.ca .

Les questions doivent être reçues, par écrit, au moins **sept (7) jours ouvrables** avant la date de clôture de l'appel d'offres afin de donner assez de temps à l'autorité contractante pour y répondre.

3. Soumission de qualification - L'annexe 2, Formulaire de qualification de la phase 1, doit être transmise **UNIQUEMENT** à Pêches et Océans Canada au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la Demande de qualification. Pêches et Océans Canada n'est pas responsable des soumissions envoyées ailleurs.

La taille maximale par courriel (pièces jointes comprises) est limitée à 10 Mo. Au-delà de cette limite, Pêches et Océans Canada pourrait ne pas recevoir votre courriel. Nous vous suggérons de compresser le courriel pour garantir l'envoi. Les soumissionnaires sont tenus de transmettre leur proposition et de prévoir suffisamment de temps pour que Pêches et Océans Canada la reçoive avant la fin de la période indiquée dans l'appel d'offres. Les courriels avec des liens vers des documents de soumission ne seront pas acceptés.

Pêches et Océans Canada ne sera pas responsable des échecs attribuables à la transmission ou à la réception du courriel de soumission.

Les soumissions transmises par télécopieur à l'intention de Pêches et Océans Canada ne seront pas acceptées.

4. L'annexe 2, Formulaire de qualification de la phase 1, **la page couverture de la demande de qualification** et tout document associé requis doivent être soumis par courriel en format PDF portant clairement l'information suivante dans la ligne d'objet :

- Formulaire de qualification de la phase 1;
- le numéro de l'invitation à soumissionner;

Une clarification ou un changement à la Phase 1 – Demande de qualifications entraînera la publication d'un addenda sur le site Web AchatsCanada et sera inclus sous la forme d'une modification à la Demande de qualifications de la demande de soumissions. La page de couverture de toutes les modifications dûment signées ou paraphées doit être transmise avec la soumission ou plus tard en guise de preuve de réception ou d'accusé réception écrit. Si le soumissionnaire n'accuse pas réception d'une des modifications comme demandé, l'autorité contractante l'informerait du délai qu'elle lui accorde pour transmettre les renseignements. À défaut de fournir les documents dans le délai prévu, le soumissionnaire verra sa soumission déclarée non recevable.



ANNEXE 1 – DESCRIPTION DU PROJET - ÉNONCÉ DES TRAVAUX

Réparations visant la protection du littoral Musgrave Harbour (T.-N.-L.)
C2-00586

L'étendue des travaux dans le cadre du présent projet concerne l'exécution des tâches de construction nécessaires aux réparations visant la protection du littoral à Musgrave Harbour (T.-N.-L.), dans le respect de toutes les conditions du contrat.

En général, les travaux à effectuer aux termes du contrat comprennent ce qui suit, mais n'y sont pas limités :

- .1 Enlèvement complet de l'enrochement existant à l'endroit indiqué sur les dessins pour faciliter les nouveaux travaux. Il convient de noter que les pierres existantes enlevées peuvent être réutilisées dans le nouvel ouvrage si elles répondent à la taille et aux exigences prescrites. Récupérer, empiler et trier toutes les pierres existantes pour les réutiliser. Les pierres excédentaires ou les pierres qui ne répondent pas aux exigences prescrites doivent être éliminées sur place à un endroit approuvé par le représentant du Ministère.
- .2 Enlever la terre végétale et l'herbe existantes le long de l'accotement et du pied de l'enrochement, comme indiqué sur les dessins.
- .3 La fourniture et la mise en place d'un noyau nouveau d'enrochement, de nouvelles pierres de filtration et pierres de protection, comme il est indiqué sur les dessins.
- .4 Terrasser, niveler et compacter l'accotement existant, comme indiqué sur les dessins. Ajouter une base granulaire et la mettre en place si nécessaire.
- .5 L'entrepreneur doit contacter NF Power avant le début des travaux pour obtenir un permis de ligne électrique sous tension. Coordonner tous les travaux avec NF Power et s'assurer que toutes les exigences relatives aux travaux à proximité des poteaux et des lignes électriques sont respectées.
- .6 Il s'agit d'un site de pêche actif, l'entrepreneur doit donc coordonner les travaux de manière à ne pas perturber les activités en cours dans la zone des hautes terres. Maintenir en permanence l'accès des véhicules et des navires aux routes et aux quais adjacents. Fournir et entretenir des dispositifs temporaires de contrôle de la circulation avec des signaux, si nécessaire, sous réserve de l'approbation du représentant du Ministère et de toutes les autres autorités compétentes.

FAMILIARISATION AVEC LES LIEUX

Avant de présenter une soumission, les soumissionnaires sont invités à visiter, à leurs frais et à leur convenance, les installations et leurs environs pour examiner et vérifier le type, la nature et l'étendue des travaux, les matériaux requis pour exécuter les travaux, les moyens d'accès aux lieux, la rigueur des conditions météorologiques, leur caractère incertain et l'exposition à celles-ci, les conditions du sol et tout aménagement nécessaire. Ils doivent également obtenir tous les renseignements nécessaires en ce qui concerne les risques, les éventualités et autres circonstances pouvant influencer sur leur soumission. Aucune allocation ne sera accordée par la suite en raison d'une erreur ou d'une négligence d'observation ou de détermination correcte des conditions qui s'appliquent.

Les entrepreneurs, les soumissionnaires et leurs invités doivent prendre connaissance des dispositions de la section 01 35 28 – Exigences en matière de santé et sécurité, Spécifications, avant de visiter les



lieux. Toutes les mesures de sécurité pertinentes doivent être prises lors de toutes visites sur le site, que ce soit avant ou après l'acceptation de la soumission.

Le travail sera effectué à partir de l'attribution du contrat pour une période de 20 semaines.



ANNEXE 2 - FORMULAIRE DE QUALIFICATION DE LA PHASE 1

Le chargé de projet pour le contrat est :

Nom : _____
 Titre : _____
 Organisation : _____
 Adresse : _____

 Cell : _____
 Courriel : _____

Instructions à l'intention du soumissionnaire : Le soumissionnaire doit répondre à la partie Évaluation des critères de la Phase 1 en utilisant le tableau ci-dessous.

EXIGENCES OBLIGATOIRES

À la clôture de la soumission de la phase 1, le soumissionnaire doit:

- a) satisfaire aux exigences obligatoires mentionnées ci-après;
- b) fournir les documents nécessaires pour démontrer qu'il se conforme à ces exigences.

Les exigences obligatoires du Formulaire de qualification de la phase 1, comme décrites ci-dessous, sont toutes obligatoires et DOIVENT être incluses dans la soumission au moment de la clôture des soumissions. À défaut de fournir les preuves exigées, la proposition du soumissionnaire sera jugée irrecevable et sera rejetée.

Les propositions seront évaluées selon les critères d'évaluation obligatoires détaillés dans le présent document. Les soumissionnaires doivent démontrer clairement dans leur proposition qu'ils répondent à toutes les exigences obligatoires pour que leur proposition soit retenue pour la suite de l'évaluation. Les propositions qui ne répondent pas aux critères obligatoires ne seront pas retenues.

No.	Critères obligatoires (CO)	Répond aux critères (✓)
01	<p>Le soumissionnaire doit avoir réalisé deux (2) projets de référence au cours des sept (7) dernières années en lien avec la construction maritime. Pour chaque projet, ils devront indiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le titre du projet; - L'emplacement du projet; - Les dates de début et de fin du projet (mois et année); - Une brève description du projet (notamment le coût et la portée); - Les coordonnées du vérificateur ou de la vérificatrice (nom, adresse courriel, numéro de téléphone). <p>Remarque : Veuillez fournir la justification de l'exigence obligatoire ci-dessus en utilisant les tableaux de projet 1 et projet 2 ci-dessous.</p>	



ANNEXE 3 - LISTE DE VÉRIFICATION – LIVRAISON DES SOUMISSIONS

Livraison d'une soumission:

- Page de couverture la demande de qualification:** remplie et signée
- Annexe 2 – Formulaire de Qualification de la Phase 1 :** remplie
- Page de couverture des amendements (si applicable):** signée ou paraphée, le cas échéant

Les soumissions doivent être présentées au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.